

Prix à la consommation

En mai 2019, selon l'estimation provisoire, l'inflation s'élève à +1,0 % sur un an. Elle augmenterait à +1,4 % d'ici décembre 2019, sous l'effet de l'accélération des prix des services (en particulier des loyers), de la hausse prévue de la fiscalité sur le tabac et de l'inflation énergétique. Selon l'estimation provisoire, l'inflation hors tabac a atteint 0,9 % en mai. L'inflation sous-jacente¹ augmenterait d'ici décembre à +1,0 % sur un an, après +0,7 % en avril. En moyenne annuelle, les prix ralentiraient en 2019 (+1,2 %, après +1,8 % en 2018).

L'inflation d'ensemble augmenterait d'ici décembre 2019

En mai 2019, selon l'estimation provisoire, l'inflation d'ensemble diminue à +1,0 % sur un an, après +1,3 % en avril (graphique 1). Les prix des produits alimentaires ralentissent légèrement à +2,3 %, après +2,5 % en avril. Les prix du tabac accélèrent à +9,0 % après +8,1 % en avril. Les prix des services ralentissent à +0,7 % après +1,0 %. Par ailleurs, la baisse des prix des produits manufacturés se poursuit (-0,6 % après -0,5 %). Les prix de l'énergie ralentissent (+3,4 % après +4,8 %).

D'ici décembre 2019, l'inflation augmenterait à +1,4 %, principalement par effet de sortie de glissement des prix des services (tableau). Les prix des produits alimentaires ralentiraient fortement (+1,3 % sur un an en décembre contre

+2,3 % en mai). Les prix du tabac accéléreraient franchement (+14,8 % contre +9,0 % en mai). Ceux de l'énergie accéléreraient également (+4,3 % après +3,4 %), ainsi que ceux des services (+1,3 % en décembre après +0,7 % en mai). La baisse des prix des produits manufacturés s'atténuerait (-0,3 % après -0,6 %).

L'inflation énergétique augmenterait légèrement

Après un fort ralentissement fin 2018, les prix du pétrole brut ont rebondi au cours du premier trimestre 2019. Les prix du gaz ont été abaissés en mai et juin 2019, après deux baisses des tarifs réglementés en janvier et avril 2019. À l'inverse, les tarifs publics de l'électricité augmentent de 5,9 % en juin 2019 à la suite d'une période de gel des prix réglementés. Sous l'hypothèse d'un prix du baril de Brent à 65 \$, l'inflation énergétique augmenterait légèrement à +4,3 % en décembre 2019 après +3,4 % en mai.

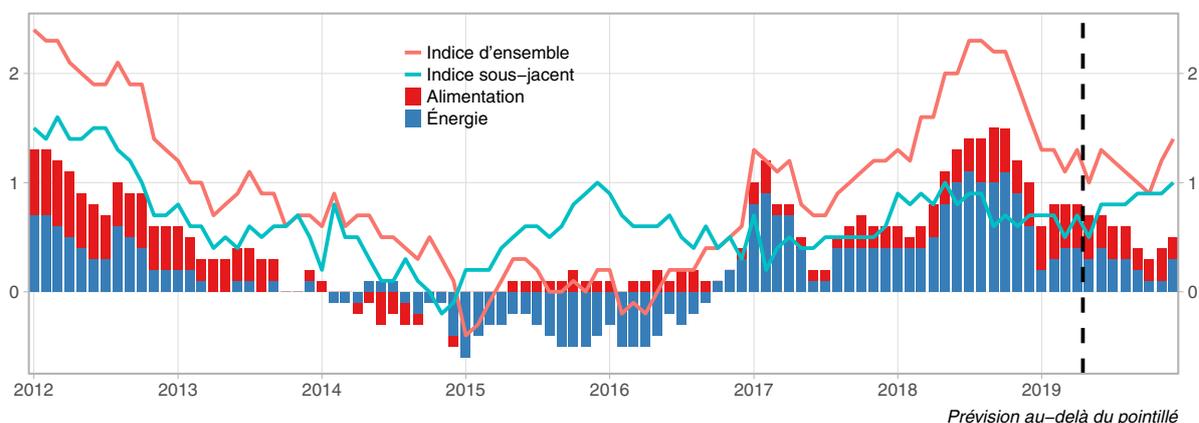
Les prix du tabac accéléreraient nettement

En mai 2019, l'augmentation des prix du tabac atteint 9,0 % sur un an. Après celle de mars 2019, une nouvelle hausse de la fiscalité est prévue en novembre 2019. Ainsi, sous l'hypothèse que les fabricants ne modifient pas leurs marges, les prix du tabac accéléreraient d'ici décembre 2019, à +14,8 % sur un an.

1. L'indicateur d'inflation sous-jacente calculé par l'Insee est estimé en retirant de l'indice d'ensemble les prix de l'énergie, des produits frais et les tarifs publics, et en le corrigeant des mesures fiscales et des variations saisonnières.

1 - Les prix à la consommation en France

glissements annuels en %



Source : Insee

Les prix des produits alimentaires ralentiraient fortement

L'inflation alimentaire diminuerait d'ici décembre 2019, à +1,3 % contre +2,3 % en mai 2019. Les prix des produits frais se replieraient fortement d'ici décembre à -2,9 %, après +2,3 % en mai, sous l'hypothèse de conditions normales de production pendant l'été. Cette baisse serait principalement due à l'effet de sortie de glissement au mois de septembre 2019 de la forte hausse des prix de septembre 2018 liée à la sécheresse de l'été cette année-là.

Hors produits frais, l'inflation alimentaire s'établirait à +2,3 % en mai 2019 et diminuerait d'ici décembre à +2,1 %. En février 2019, certaines mesures de la loi « Agriculture et Alimentation » sont entrées en application. Le seuil de revente à perte a été relevé de 10 % et les promotions sont dorénavant encadrées. Ces mesures ont contribué à l'augmentation de 0,4 % des prix des produits alimentaires hors frais en février 2019. Les boissons alcoolisées sont les produits dont la hausse a été la plus forte (+0,9 % sur le mois, *éclairage*).

Les prix des produits manufacturés continueraient de diminuer

Les prix des produits manufacturés poursuivraient leur baisse en décembre 2019, à -0,3 % sur un an, après -0,6 % en mai.

Les prix dans l'habillement-chaussures ont diminué sur un an en mai 2019 (-0,6 %). D'ici décembre 2019, ce ralentissement se poursuivrait et atteindrait -0,8 %. La loi Pacte² prévoit, entre autres, la réduction de la durée des soldes à 4 semaines, contre 6 semaines actuellement, mais un délai de 6 mois est nécessaire entre la promulgation de cette loi et l'entrée en vigueur de cette mesure, si bien que la durée des soldes d'été 2019 resterait inchangée et les prix n'en seraient pas affectés. La baisse des prix des biens de santé se poursuivrait d'ici décembre 2019 (-1,9 % sur un an, après -2,5 % en mai). Les prix des « autres produits manufacturés » (hors habillement et biens de santé) augmenteraient légèrement (+0,1 % sur un an en décembre, après -0,1 % en mai).

2. Une fois la loi Pacte promulguée, les dates des soldes seront fixées par un arrêté du ministre de l'Économie et des Finances.

Prix à la consommation

évolution en %

Regroupements IPC* (pondérations 2018)	Avril 2018		Mai 2019		Juin 2019		Décembre 2019		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2018	2019
Alimentation (16,2 %)	2,5	0,4	2,3	0,4	1,9	0,3	1,3	0,2	1,9	2,0
dont : produits frais (2,4 %)	3,7	0,1	2,3	0,1	-0,2	0,0	-2,9	-0,1	5,2	1,3
hors produits frais (13,8 %)	2,3	0,3	2,3	0,3	2,2	0,3	2,1	0,3	1,3	2,1
Tabac (1,9 %)	8,1	0,2	9,0	0,2	9,0	0,2	14,8	0,3	14,2	10,4
Produits manufacturés (25,6 %)	-0,5	-0,1	-0,6	-0,1	-0,4	-0,1	-0,3	-0,1	-0,2	-0,4
dont : habillement-chaussures (4,0 %)	-0,2	0,0	-0,6	0,0	-0,7	0,0	-0,8	0,0	0,1	-0,5
produits de santé (4,2 %)	-2,5	-0,1	-2,5	-0,1	-2,5	-0,1	-1,9	-0,1	-2,3	-2,5
autres produits manufacturés (17,4 %)	-0,1	0,0	-0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0
Énergie (8,0 %)	4,8	0,4	3,4	0,3	4,5	0,4	4,3	0,3	9,7	3,4
dont : produits pétroliers (4,3 %)	5,7	0,2	3,4	0,1	2,4	0,1	5,4	0,2	14,7	2,8
Services (48,3 %)	1,0	0,5	0,7	0,3	1,1	0,5	1,3	0,6	1,2	1,0
dont : loyers-eau (7,5 %)	-0,1	0,0	-0,2	0,0	0,9	0,1	1,2	0,1	0,1	0,5
santé (6,0 %)	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,5	0,0	0,9	0,1
transport (2,9 %)	0,5	0,0	-1,4	0,0	0,0	0,0	1,9	0,1	0,8	0,2
communications (2,2 %)	-3,0	-0,1	-3,4	-0,1	-3,1	-0,1	-0,6	0,0	-1,0	-2,3
autres services (29,8 %)	1,8	0,5	1,5	0,4	1,8	0,5	1,6	0,5	1,8	1,6
Ensemble (100 %)	1,3	1,3	1,0	1,0	1,3	1,3	1,4	1,4	1,8	1,2
Ensemble hors énergie (92,0 %)	1,0	0,9	0,8	0,7	1,0	0,9	1,1	1,0	1,2	1,0
Ensemble hors tabac (98,1 %)	1,1	1,1	0,9	0,8	1,1	1,1	1,1	1,1	1,6	1,0
Inflation « sous-jacente » (60,5 %)	0,7	0,4	0,5	0,3	0,8	0,5	1,0	0,6	0,8	0,8

estimations provisoires

prévisions

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel de l'ensemble

* Indice des prix à la consommation (IPC)

** Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales

Source : Insee

Les prix des services accéléreraient nettement

En décembre 2019, la hausse des prix dans les services atteindrait 1,3 % sur un an, contre 0,7 % en mai 2019.

Les prix des services de transport rebondiraient pour s'établir à +1,9 % en décembre 2019, après -1,4 % en mai. Cette accélération serait principalement liée aux prix des services de transport aérien, sur lesquels se répercute avec retard la hausse du Brent du début d'année.

Les prix des services de communication sont orientés à la baisse depuis 2017 du fait de la forte concurrence entre opérateurs téléphoniques. Cette tendance se poursuivrait tout au long de l'année 2019, mais s'atténuerait légèrement en fin d'année. En effet, les promotions proposées par les opérateurs seraient moindres en vue de l'achat à l'État des fréquences 5G à l'hiver 2019. Ainsi, d'ici décembre 2019, les prix des services

de communication baisseraient de 0,6 % sur un an, après -3,4 % en mai.

Quasi-stables jusqu'en novembre 2019, les prix des services de santé augmenteraient en décembre (+0,5 % sur un an, après +0,1 % en mai).

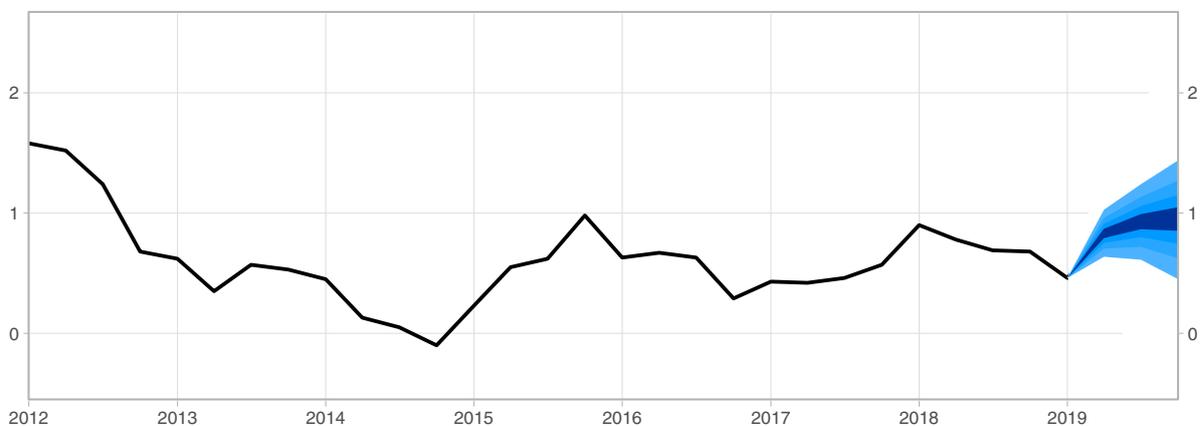
Enfin, les loyers progresseraient de +1,2 % sur un an en décembre 2019 (après -0,2 % en mai) par effet de sortie de glissement de la baisse des loyers dans le parc locatif social.

L'inflation sous-jacente augmenterait

L'inflation sous-jacente augmenterait légèrement d'ici décembre 2019, après une année 2018 où elle est restée inférieure à 1 % (*graphique 2*). Elle s'établirait à +0,5 % en mai 2019 et augmenterait à +1,0 % en décembre sur un an. La transmission de la remontée des prix de production aux prix à la consommation et l'accélération des prix des services expliqueraient cette progression. ■

2 - Prévision d'inflation sous-jacente (en fin de trimestre) pour la France et risques autour de la prévision

glissements annuels en %



Note de lecture : Le graphique des risques retrace, autour de la prévision centrale, 80 % des scénarios probables. La première bande décrit les scénarios les plus probables autour du scénario central, l'ensemble de ces scénarios ayant une probabilité totale de 20 %. La deuxième, un peu moins foncée, se décline en deux sous-bandes, immédiatement au-dessus et au-dessous de la bande centrale ; elle contient les scénarios qui suivent en termes de probabilité, de sorte que la probabilité totale des deux premières bandes atteigne 40 % ; et ainsi de suite, en allant du centre vers l'extérieur et de la bande la plus foncée à la bande la plus claire, jusqu'à atteindre 80 %. Ainsi, en décembre 2019, la prévision d'inflation sous-jacente est de +1,0 % avec une probabilité de 60 % qu'elle se situe entre 0,8 % et +1,2 %.

Source : Insee